

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire d'accueil du public sur la porte d'entrée du site ENS situé à Dingy-Saint-Clair

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41	Aire de stationnement ouverte au public de 58 unités.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la réalisation de deux poches de parking parkings paysagers avec accès direct depuis la voie existante, une placette d'accueil et d'information du public et un espace de pique nique avec création d'un abri pédagogique pouvant accueillir des petits groupes de visiteurs:

- Abri pédagogique : Emprise au sol de 46.13 m². L'abri s'implante sur une plateforme existante du terrain en contrebas de la route. Un léger remodelage (de l'ordre de 30 cm) pour aplanir sera réalisé. Le sol reste enherbé. Des tables de pique-nique sont prévues également à proximité.
- Accès et parking paysager : Accès directement depuis la voirie, des éléments de traverses en bois naturel, scellés dans le sol, permettent de délimiter les places de stationnement. Les abords du parking sont végétalisés. Cheminement piéton prévu pour accéder au site naturel.
- Placette d'accueil : Sas entre les parkings et l'accès au site naturel. Un espace traversant est aménagé sur la voirie reprenant le même revêtement (marquage du lieu, sécurisation des traversées pour piétons).
- Mobiliers / équipement : banquettes, arceaux vélos, bordures et voliges, toilettes sèches.

4.2 Objectifs du projet

Le projet concerne l'aménagement d'une aire d'accueil du public sur la porte d'entrée du site ENS. L'aménagement s'inscrit dans le cadre global du projet pour l'ouverture au public de la plaine du Fier (mise en valeur et découverte du site) visant notamment à organiser et canaliser les flux de visiteurs qui fréquentent actuellement le site de manière anarchique. Le projet a donc pour objectif d'aménager des espaces de stationnement et d'accueil s'adaptant au mieux à la configuration actuelle du site (abords stabilisés des voies communales et prairie).

L'ensemble de l'aménagement propose une intégration dans le site par le choix de revêtements et matériaux bruts ou naturels, et une adaptation générale au terrain existant et à la configuration des lieux. Des espaces plantés (végétation naturelle ou espèces adaptées au climat local) sont créés pour intégrer le projet dans le milieu.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux, le projet consiste principalement en terrassement léger, débroussaillage et mise en œuvre de terre pierre. Dans le détail:

- Construction de l'abri pédagogique en structure bois avec poteaux à section ronde, inclinés aléatoirement. Couverture zinc joints debout (dans les teintes imposées par le PLU: gris ou bleu-gris). La rive est traité avec un bandeau en acier corten. Sous face de la couverture constituée de lames bois ajourées. L'abri s'implante sur une plateforme existante du terrain en contrebas de la route. Un léger remodelage (de l'ordre de 30 cm) pour aplanir sera réalisé. Le sol reste enherbé.
- Accès et parking paysager : Les accès aux parkings se font directement depuis la voirie. Parking nord: Revêtement pour les espaces circulés et dallage engazonné pour les zones de stationnement. Mise en place d'éléments de traverses en bois naturel scellés dans le sol pour délimiter les places de stationnement. Parking sud: revêtement terre / pierre enherbé pour les zones de stationnement. Les abords des deux parkings sont végétalisés. Mise en place de cheminements piétons en concassé stabilisé pour accéder au site naturel.
- Placette d'accueil: Sas entre les parkings et l'accès au site naturel : revêtement sablé (finition granulats d'origine locale). Un espace traversant est aménagé sur la voirie reprenant le même revêtement (marquage du lieu, sécurisation des traversées pour piétons).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'objectif, une fois le projet réalisé, est de simplifier et sécuriser l'accès au Fier pour éviter le stationnement sauvage et la dégradation du site. L'aménagement de cette "porte d'entrée " sur le Fier permettra l'accès du site au public (stationnement, aire de pique nique) tout en maîtrisant la fréquentation.

Sur le site, des installations légères et discrètes type panneau d'information permettront d'informer et de sensibiliser les usagers au règlement intérieur du site et à ses éléments remarquables (faune, flore, fonctionnement de la rivière, pêche, ...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du terrain	7 066 m ²
Superficie du terrain à aménager	2 650 m ²
Emprise au sol de l'abri pédagogique	46,13 m ²
Plantations arbustives	200 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le projet se situe sur la commune de DINGY-SAINT-CLAIR (74230) sur les parcelles D1711, D1713, D1104, D1103, D1712, D1102, D790) et sur des zones non cadastrées (voies communales).

Adresse: Route de Provenat, lieu dit le Plan Dufournet 74230 DINGY-SAINT-CLAIR

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 22' 33" E Lat. 45° 90' 20" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune soumise à la loi Montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone humide 74 ASTERS 2538 concerne sur une dizaine de mètres linéaires le bas de la parcelle D1711, et sur quelques mètres linéaires les parcelles D1712 et D1102. Ces parcelles sont limitrophes au Fier.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques avalanches, mouvements de terrain et crues torrentielles. Approuvé le 29/11/1999
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sous la route communale se situe le site RHA7402211 recensé par la base de donnée BASIAS, qui correspond à une décharge communale d'ordures ménagères, ce qui s'explique par le fait que l'aménagement est situé proximité immédiate de la déchetterie de Dingy-Saint-Clair. Toutefois, le projet d'aménagement ne concerne pas cette zone.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sites Natura 2000 à proximité : - les Frettes - massif des Glières (+ 2300 m) - Massif de la Tournette (+ 3000 m)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ni déficitaire, ni excédentaire. À l'équilibre.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones C34, X30, X28 et X27 sont concernées (zones rouges: à prescription forte) du fait du risque inondation vu leur proximité avec le Fier. Les types de règlement X et C s'appliquent. Sur ces zones, les aménagements de terrains à vocation sportive ou de loisirs sont autorisés à condition qu'ils n'aggravent pas les risques et n'en provoquent pas de nouveaux, et qu'ils ne présentent qu'une vulnérabilité restreinte. Le projet est compatible avec le PPR approuvé (détails au 6.4).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parking sauvage déjà existant et fréquenté. L'objectif ici est d'aménager une aire de stationnement permettant de sécuriser et éviter la dégradation du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le choix des matériaux bruts a pour but d'intégrer au maximum l'aménagement à l'environnement naturel dans lequel il s'implante. Les arbres et arbrisseaux naturels en place sont dans la majeure partie conservée, seule une partie de la végétation spontanée est supprimée pour l'aménagement du parking et sera suivi de la plantation d'une quinzaine d'arbres.

Concernant les PPR: Les aménagements sont prévus en déblai / remblai à des niveaux très proches de ceux du terrain actuel. Ils s'appuient sur des infrastructures existantes (parkings stabilisés, voiries existantes). La balance des matériaux entre l'état aménagé et le terrain actuel est à l'équilibre : cela n'entraîne donc pas de diminution de la zone inondable et ne soustrait pas de volume à la crue. Les aménagements sont prévus en matériaux habituels pour ce type d'aménagement (granulats, bois, etc) et présentent une vulnérabilité restreinte. Les ouvrages bois (abri notamment) pourront être détruits en cas de crue importante mais ne constituent pas des ouvrages pouvant générer un embâcle en comparaison au bois transporté par le Fier. Leur impact sur la crue du Fier sont négligeables, ces ouvrages seront similaires à du bois mort de faible dimension.

Il n'y a pas de création de franchissement sur les ruisseaux existants à proximité.

Le projet est donc compatible avec le PPR d'Alex.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet poursuit l'objectif global de canaliser le flux de visiteurs qui fréquentent actuellement le site, et le projet a été réfléchi et conçu pour intégrer au maximum l'abri et le parking à l'environnement naturel dans lequel il s'implante (conservation maximale des arbres et arbrisseaux, plantation d'une quinzaine d'arbres).

Une évaluation environnementale ne paraît pas justifiée pour ce projet d'aire de stationnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - Plan d'état actuel du terrain
Annexe 7 - Notice descriptive du projet
Annexe 8 - Zoom sur le plan de l'abri pédagogique
Annexe 9 - Coupe paysagère du terrain et de l'abri

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Thônes

le,

20/08/2020

Signature



